

Département politique  
de la  
Confédération Suisse.

<sup>28 mai le 28</sup>  
Berne, le 25 Mille 1870

Télégraphique le 28 que la nouvelle de la formation d'un corps d'armée de 60 mille h.  
sous la bannière italienne n'a aucun fondement  
Nyon le 29 par écrit.

2360

Monsieur le Ministre,

D'après les journaux et aussi d'après votre dernier rapport il circulerait des nouvelles d'après lesquelles le Gouvernement Italien aurait l'intention d'envoyer un corps d'armée d'environ 60 mille hommes sous la bannière italienne, près de la frontière suisse.  
Veuillez faire les démarches nécessaires pour obtenir le plutôt possible des renseignements exacts sur les intentions du Gouvernement Italien à l'égard de son attitude en général et, si les nouvelles en question étaient en effet fondées, c'est à dire, si réellement un corps d'armée devait être concentré près de notre frontière, pour en connaître le but et la portée.  
En un mot, vous êtes prié, de vous à cette question toute votre attention et de nous faire rapport sur toutes les circonstances y relatives.  
Vous comprendrez facilement qu'une concentration de l'armée italienne près de notre frontière ne saurait nous laisser indifférents et que nous ne méconnaissons point ce qui il y aurait d'important pour la Suisse sans la présente mesure.  
En attendant vos rapports, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Pour le Département politique  
le Président de la Confédération

Monsieur Piva, Ministre de la Confédération  
à Florence.

Mbs

Dodis

